

CIDFF

Association

34 rue Milhau Ducommun

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

CIDFF

Association

34 rue Milhau Ducommun

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association CIDFF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIDFF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au changement de référentiel comptable décrit dans la note « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- **il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;**
- **il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.**

Balma, le 27 mai 2021

Le commissaire aux comptes

DB Consultant

Membre du réseau Deloitte



Fabien MATHIEU

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 752	46 278	4 474	3 115
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	10 095		10 095	10 015
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	150		150	150
Total I	60 997	46 278	14 719	13 280
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				473
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 575		3 575	
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	47 030		47 030	67 407
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	358 591		358 591	295 988
Charges constatées d'avance	3 328		3 328	3 051
Total II	412 524	0	412 524	366 919
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	473 521	46 278	427 243	380 199

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		153 909
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	153 909	
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	137 728	121 745
Excédent ou déficit de l'exercice	13 612	15 983
Situation nette (sous total)	305 249	291 637
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs		
Provisions réglementées		
Total I	305 249	291 637
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	26 200	
Total II	26 200	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 964	20 869
Total III	16 964	20 869
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		1 950
- sur autres ressources		
Total III bis	0	1 950
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 256	6 961
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 374	52 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 200	6 720
Total IV	78 830	65 743
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	427 243	380 199

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		31 954
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	20 477	
dont parrainages	3 900	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	293 741	
Subventions		253 341
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 051	7 682
Utilisations des fonds dédiés	750	
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	851	7 082
Total I	320 870	300 059
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		-148
Autres achats et charges externes	67 769	70 045
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 321	2 361
Salaires et traitements	164 889	167 243
Charges sociales	48 994	39 937
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 735	1 870
Dotations aux provisions		2 491
Reports en fonds dédiés	25 000	
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	8	31
Total II	310 716	283 830
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	10 154	16 229

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	715	867
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	715	867
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	715	867
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	10 869	17 096
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 016	127
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	7 016	127
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 225	434
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	4 225	434
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 791	-307
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	48	56
Total des produits (I + III + V)	328 601	301 053
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	314 989	284 320
SOLDE INTERMEDIAIRE		16 733
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 200
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 950
EXCEDENT OU DEFICIT	13 612	15 983
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Le CIDFF - Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles exerce une mission d'int érêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'association conduit son activités avec un large partenariat associatif et institutionnel local, et travaillent en collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales et territoriales.

Les missions du CIDFF sont :

- Sortir d'une analyse neutre des faits sociaux
 - Analyser toute problématique sociale par le genre pour développer des actions susceptibles de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes
 - Faire remonter aux pouvoirs publics les éléments d'analyse issus de l'activité d'information des femmes et des familles
 - Intervenir de manière transversale et globale sur l'ensemble des problématiques rencontrés par les femmes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et règlement ANC n° 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Elle n'a pas entraîné de changement significatif à l'élaboration des comptes du CIDFF pour cet exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	19 954		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 570		3 094
Emballages récupérables et divers	1 134		
TOTAL	47 658		3 094
Autres participations	10 015		80
Prêts, autres immobilisations financières	150		
TOTAL	10 165		80
TOTAL GENERAL	57 823		3 174

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			19 954	19 954
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 664	29 664
Emballages récupérables et divers			1 134	1 134
TOTAL			50 752	50 752
Autres participations			10 095	10 095
Prêts, autres immobilisations financières			150	150
TOTAL			10 245	10 245
TOTAL GENERAL			60 997	60 997

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	19 954			19 954
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 455	1 735		25 190
Emballages récupérables et divers	1 134			1 134
TOTAL	44 543	1 735		46 278
TOTAL GENERAL	44 543	1 735		46 278

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 735				
TOTAL	1 735				
TOTAL GENERAL	1 735				

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	153 909				153 909
Report à nouveau	121 745		31 965	15 983	137 728
Excédent ou déficit de l'exercice	15 983		2 370		13 612
Situation nette	291 637		29 595	15 983	305 250
TOTAL I	291 637		29 595	15 983	305 250

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 869		3 905		11 964
Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
TOTAL	20 869		3 905		16 964
TOTAL GENERAL	20 869		3 905		16 964
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 905		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	150	150	
Autres créances clients	3 575	3 575	
Débiteurs divers	47 030	47 030	
Charges constatées d'avance	3 328	3 328	
TOTAL	54 083	54 083	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 256	9 256		
Personnel et comptes rattachés	36 197	36 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 376	25 376		
Impôts sur les bénéficiaires	48	48		
Autres impôts taxes et assimilés	2 753	2 753		
Produits constatés d'avance	5 200	5 200		
TOTAL	78 830	78 830		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
FOND DEDIE PROSTITUTION	1 200	1 200			1 200
FOND DEDIE ANIMATEUR	750	750	750		
DDCSPP VIOLENCE HOMOPHOB	2 500			1 000	1 000
DDCSPP PLAN PAUVRETE	16 000			16 000	16 000
DRDFE TRANSPORT VICTIME	8 700			6 000	6 000
DRDFE PLAQUETTE INFO	2 000			2 000	2 000
TOTAL	31 150	1 950	750	25 000	26 200

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	3 575
Autres créances	44 921
Total	48 496

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202
Dettes fiscales et sociales	58 743
Total	58 945

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 328
Total	3 328
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 200
Total	5 200